

F-Hénin-Beaumont: engineering services

OJ S 82/2012 27/04/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération d'Hénin Carvin

Postal address: 242 boulevard A. Schweitzer, BP 129

Town: Hénin-Beaumont

Postal code: 62253

Country: France

For the attention of: M. le président

Telephone: +33 321797223

Fax: +33 321497520

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.agglo-henincarvin.fr>

Address of the buyer profile: <http://marchespublics.agglo-henincarvin.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: collectivité territoriale

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: Ville de Dourges

Postal address: rue Gambetta

Town: Dourges

Postal code: 62119

Country: France

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de l'ancienne Cité Bruno à Dourges.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
NUTS code FR302 Pas-de-Calais

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de l'ancienne Cité Bruno à Dourges - opération en maîtrise d'ouvrage unique avec la ville de Dourges.

Le marché porte sur la maîtrise d'oeuvre pour la requalification des espaces publics de l'ensemble de la cité Bruno dans son périmètre. Elle concerne l'aménagement paysager, la requalification de l'emprise des espaces publics, la gestion des eaux pluviales, la rénovation de la voirie, des réseaux d'assainissement et d'eau potable, y compris le renforcement de la défense incendie, l'effacement des réseaux secs, et la création des infrastructures destinées à recevoir le futur réseau "Tic" à très haut débit en fibre optique.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La prestation de maîtrise d'oeuvre comporte une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles:
Tranche ferme: AVP pour l'intégralité du dossier - PRO - ACT - VISA - DET - AOR pour la Cité Bruno.

Tranche conditionnelle 1: PRO - ACT - VISA - DET - AOR - abords école et lisière du parc J. Moulin.

Tranche conditionnelle 2: PRO ACT VISA DET AOR - Place rue Roger Salengro.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève:

- pour la tranche ferme à 5 082 102 EUR (HT),
- pour la tranche conditionnelle 1: 78 595 EUR (HT),
- pour la tranche conditionnelle 2: 157 191 EUR (HT).

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 40 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Dans le cas où une avance sera acceptée du candidat retenu, ce dernier aura à produire une garantie à première demande ou une caution bancaire couvrant 100 % du montant de l'avance.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financements de l'agence de l'eau.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), disponibles sur <http://www.economie.gouv.fr>.

- copie ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP,
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-1 à 4 du code du travail,
- si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail),
- si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
— déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:
— Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
— liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
— indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres

de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

Minimum level(s) of standards possibly required:

L'équipe devra être dotée d'une expérience avérée en conduite de grands projets qualitatifs pluridisciplinaires, et en faire la preuve au travers des références afférentes.

Elle sera composée à minima de:

- un paysagiste,
- un BET voirie réseaux divers, avec compétences avérées en traitement alternatif des eaux pluviales, et en réseaux Haut débit.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

12AO13

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: yes

Price: 0,00 EUR

Terms and method of payment: Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante:

<https://marchespublics.agglo-henincarvin.fr>. Les candidats téléchargeant le dossier sont priés de s'identifier de façon complète, sous peine de ne pas être alertés des modifications apportées à la consultation (modification des dates, rectificatifs/compléments, modification du DCE, questions/réponses). Les candidats peuvent également demander la transmission du

dossier de consultation sur un support physique électronique. La demande doit impérativement être faite par télécopie au +33 321497520, adressée à la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin - service de la commande publique. Le dossier de consultation ne sera pas transmis sous format papier.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.6.2012 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante: <https://marchespublics.agglo-henincarvin.fr>. Le pouvoir adjudicateur accepte la transmission sous format papier. Les plis pourront être déposés contre récépissé (durant les heures d'ouvertures suivantes: de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 et à 16:00 le dernier jour de la remise des plis) ou transmis par courrier recommandé avec avis de réception postal (avant la date et l'heure limites de réception des offres) à l'adresse suivante: Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, service de la commande publique, 242 boulevard Schweitzer, BP 129, 62253 Hénin-Beaumont Cedex, FRANCE.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 24.4.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée

Town: Lille

Postal code: 59500

Country: France

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 320631300

Fax: +33 320631347

Internet address: <http://lille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — référé précontractuel (article L. 551-1 et suivants du code de justice administrative): la requête en référé doit être introduite

avant la conclusion du contrat, soit dans les 16 jours à compter de la réception du courrier informant les candidats du rejet de leur offre et jusqu'à la signature du marché (11 jours en cas de transmission électronique du courrier),

— référé contractuel (article L. 551-13 et suivants du code de justice administrative): la requête en référé peut être introduite au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat. S'il n'y a pas eu publication d'un avis ou notification aux candidats, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat,

— recours pour excès de pouvoir (article R.421-1 du code de justice administrative): dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision faisant grief,

— recours de pleine juridiction: pour tout candidat évincé contestant la légalité de tout ou partie du contrat conclu, et le cas échéant pour obtenir le versement de dommages et intérêts, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.4.2012